

## Analyse de la performance financière des coopératives agricoles à Ouagadougou au Burkina Faso : Cas de la gestion comptable dans les coopératives de la filière karité

BAMOGO Mahamadi Jean Paul  
*Sciences de gestion, Centre Interuniversitaire de Recherche Pluridisciplinaire (CIREP), RDC*

### RESUME

Ce travail porte sur l'analyse de la performance de la gestion comptable et financière des coopératives agricoles de la filière karité à Ouagadougou au Burkina Faso. Le site de l'étude est situé dans la ville de Ouagadougou et ses villages environnants. L'objectif de la recherche est d'identifier et de comprendre les facteurs déterminant la performance de la gestion comptable et financière des coopératives agricoles de la filière karité au Burkina Faso. À l'issue des recherches documentaires et des entretiens avec les personnes concernées, nous avons pu découvrir que les coopératives agricoles de la filière karité n'ont pas toujours une gestion comptable et financière fiable, transparente et performante. Elles rencontrent d'énormes difficultés qui sont à résoudre. Il y a l'interprofession "table filière karité" qui est une organisation qui vient en appui aux coopératives agricoles de la filière karité pour leur permettre de maîtriser les différentes activités. Elle est une force pour aider les coopératives à renforcer leurs compétences à travers une formation en comptabilité, en gestion financière, en planification budgétaire et en conception de bilan financier. Ainsi, la gestion comptable et financière des coopératives pourra devenir fiable, transparente et performante.

**Mots-clés :** performance, coopérative, agricole, financement, karité.

### ABSTRACT

This work focuses on the analysis of the performance of the accounting and financial management of agricultural cooperatives in the shea sector in Ouagadougou in Burkina Faso. The study site is located in the city of Ouagadougou and its surrounding villages. The objective of the research is to identify and understand the factors determining the performance of the accounting and financial management of agricultural cooperatives in the shea sector in Burkina Faso. Following documentary research and interviews with the people concerned, we were able to discover that agricultural cooperatives in the shea sector do not always have reliable, transparent and efficient accounting and financial management. They encounter enormous difficulties which must be resolved. There is the inter-professional "shea sector table" which is an organization which supports agricultural cooperatives in the shea sector to enable them to master the different activities. She is a force in helping cooperatives strengthen their skills through training in accounting, financial management, budget planning and financial statement design. Thus, the accounting and financial management of cooperatives can become reliable, transparent and efficient.

**Mots-clés :** performance, cooperative, agricultural, financing, shea.

---

Soumis le : 09 novembre, 2025

Publié le : 27 janvier, 2026

Auteur correspondant : BAMOGO Mahamadi Jean Paul

Adresse électronique : [bamogogojeanpaul@gmail.com](mailto:bamogogojeanpaul@gmail.com)

Ce travail est disponible sous la licence

Creative Commons Attribution 4.0 International.



## 1. INTRODUCTION

### 1.1 Contexte

Dans un contexte de mondialisation, la performance financière de la filière karité nécessite l'organisation des acteurs, l'efficacité des productions, la valorisation de la production par la transformation locale, le respect des normes de qualité internationales, l'accès au financement pour les producteurs et la gestion des défis environnementaux (Tapsoba, Zida, Wardell, & Elias, 2021). Au Burkina Faso, le contexte social est marqué par un secteur agricole peu productif, confronté aux changements climatiques et des infrastructures déficientes (Sanon, 2012). Le contexte social du Burkina Faso est aussi marqué par des défis liés à la faible organisation de la filière karité, à un accès limité aux financements et un manque de compétences au sein des coopératives agricoles en général (Kaboré, Yaméogo, & Bila, 2008).

En effet, la filière karité au Burkina Faso est un pilier important pour le développement socio-économique du pays (Badini, Kaboré, Van der Mheen Sluije, & Vellema, 2011). Les coopératives agricoles, notamment celles de la filière karité, jouent un rôle majeur dans le développement économique du Burkina Faso. La croissance de la filière karité au Burkina Faso contribue de manière significative au contexte social à la création de richesse, d'emplois, de revenus importants pour des milliers de femmes rurales et à l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages démunis (Badini et al., 2011).

La filière karité au Burkina Faso est un secteur caractérisé par son rôle central dans l'autonomisation socio-économique des femmes, qui en sont les principales actrices sur le terrain (Badini et al., 2011). La filière karité contribue à la lutte contre la pauvreté et à la valorisation des zones rurales grâce à la transformation du produit et à la formation de chaînes de valeur solides (Kaboré et al., 2008).

Le milieu rural burkinabé subit un contexte agro-écologique difficile à cause d'une péjoration climatique, de la dégradation des sols, de la pression anthropique croissante et d'une faible pluviométrie (Ministère de l'Agriculture, 2012). Ces facteurs contribuent à fragiliser la filière karité, notamment à travers des sécheresses répétées, des feux de brousse, le surpâturage et les défrichements non contrôlés (Ministère de l'Agriculture, 2012). La filière karité fait face à des défis majeurs tels que l'insécurité, le déboisement et la faiblesse de la transformation locale, qui prive les producteurs d'une valeur ajoutée significative et limite le développement socio-économique du secteur (Badini et al., 2011).

### 1.2 Problématique

La performance financière de la filière karité au Burkina Faso est affectée par plusieurs défis majeurs, tels que l'inégalité des revenus, la dégradation environnementale due au déboisement, le manque de capacité de transformation locale, et le manque de politique de la gouvernance liée à la gestion de la filière. La maîtrise de ces défis vise à améliorer l'offre de produits finis de qualité et à renforcer la protection des coopératives de femmes, souvent les principales productrices (Tapsoba et al., 2021). La problématique de la filière karité au Burkina Faso est donc multidimensionnelle, incluant *des défis environnementaux (déforestation, dégradation des sols, feux de brousse, sécheresse, changement climatique)* (Fluet, 2006), socio-économiques (faible rémunération des femmes, *manque d'infrastructures*, conditions de travail pénible, *accès difficile aux marchés, etc.*), et de gouvernance (manque de coordination et d'encadrement des acteurs, instabilité politique et *dysfonctionnement du commerce international*, manque de transformation locale, etc.) (Serpantie, Bayala, Helmfrid, & Lamien, 1996).

*En effet, la filière karité burkinabé, "l'or vert"<sup>1</sup> des femmes actrices, est aujourd'hui menacée par plusieurs facteurs tels que le changement climatique (sécheresses, chaleur) et les activités humaines : taille et abattage des arbres pour la production d'énergie domestique<sup>2</sup>, la dégradation des sols par les plantes parasites et l'insécurité grandissante au Burkina Faso, due aux groupes armés, qui empêchent l'accès des femmes aux parcs à karité (AVSF, 2024). Ces menaces barrent la route aux femmes pour ramasser les noix de karité dans les forêts, fragilisent leurs revenus et augmentent leur vulnérabilité. Le déplacement des femmes est ainsi limité dû aux risques constants d'attaques dans les zones rurales rendant difficile l'accès aux forêts (AVSF, 2024).*

La problématique de la filière karité réside également dans sa faible transformation locale et l'absence de valeur ajoutée, car le Burkina Faso exporte principalement des amandes de karité brutes au lieu de produits finis comme le beurre et les cosmétiques (Diancoumba, Ferre, Gautier, Vialles, & Dabat, 2009). Cette manière de commercialisation des produits de karité limite la création de richesse locale et l'amélioration des revenus des femmes productrices. La difficulté d'accès des femmes aux marchés du karité et l'absence de négociation de prix justes sont des problèmes centraux de la filière karité du Burkina Faso. Le manque de financement, l'insuffisance des infrastructures pour le séchage, la transformation et l'entreposage, ainsi que le déficit d'équipements mécanisés sont des freins majeurs à la modernisation de la filière karité au Burkina Faso, limitant ainsi le potentiel de croissance du secteur (Tapsoba et al., 2021).

<sup>1</sup> <https://www.entrepreneursdumonde.org/fr/zoom-sur/production-durable-inclusive-karite-partenariat-innovant> (site web consulté le 28 septembre 2025, à 21heures 35 minutes)

<sup>2</sup> <https://www.entrepreneursdumonde.org/fr/zoom-sur/production-durable-inclusive-karite-partenariat-innovant> (site web consulté le 28 septembre 2025, à 21heures 35 minutes)

Au Burkina Faso, malgré l'existence d'un cadre légal pour la filière karité, l'application sur le terrain est problématique, entraînant un manque de soutien gouvernemental pour les acteurs qui souffrent souvent d'instabilité, d'engagements non respectés et d'obstacles à l'exportation (Tapsoba et al., 2021). Des conflits de leadership, la dépendance financière de structures d'appui et un manque de coordination entre les acteurs de la filière karité au Burkina Faso représentent des freins importants à son développement.

Enfin, la problématique de la performance de la gestion comptable et financière des coopératives agricoles de la filière karité est basée sur les points suivants : le manque de ressources humaines compétentes, la mauvaise gestion, le manque de transparence, l'analphabétisme et le manque d'utilisation des nouvelles technologies numériques pour la commercialisation en ligne des produits issus de la filière karité (Tapsoba et al., 2021).

### **1.3 Questions de recherche**

#### **1.3.1 Question générale**

La gestion comptable et financière des coopératives agricoles de la filière karité au Burkina Faso est-elle performante ?

#### **1.3.2 Questions spécifiques**

- Quelles sont les performances de la gestion comptable et financière des coopératives agricoles de la filière karité ?
- Quel est le rôle de l'interprofession "table filière karité" dans la gestion des coopératives agricoles de la filière karité ?
- Dans quelles conditions la gestion comptable et financière de ces coopératives agricoles de la filière karité sont-elles performantes ?

### **1.4 Objectifs de recherche**

#### **1.4.1 Objectif général**

Évaluer la performance de la gestion comptable et financière des coopératives agricoles de la filière karité au Burkina Faso

#### **1.4.2 Objectifs spécifiques**

- Analyser la performance de la gestion comptable et financière des coopératives agricoles de la filière karité
- Déterminer le rôle de l'interprofession "Table Filière Karité" dans la gestion des coopératives agricoles de la filière karité
- Identifier les conditions qui contribuent à une gestion comptable et financière performante des coopératives agricoles de la filière karité.

### **1.5 Hypothèses de recherche**

#### **1.5.1 Hypothèse générale**

La performance de la gestion comptable et financière des coopératives agricoles de la filière karité au Burkina Faso dépendrait de nombreuses conditions internes et externes,

#### **1.5.2 Hypothèses spécifiques**

- Le défi actuel de l'insécurité au Burkina Faso, affecterait négativement sur la performance de la gestion comptable et financière des coopératives agricoles de la filière karité
- L'interprofession "table filière karité" faciliterait l'amélioration de la performance de la gestion comptable et financière des coopératives agricoles de la filière karité
- Une bonne gestion comptable et financière des coopératives agricoles de la filière karité leur permettrait d'être performantes

## **2. REVUE DE LA LITTÉRATURE**

### **2.1 La filière karité, une chaîne de valeur socio-économique majeure au Burkina Faso**

Au Burkina Faso, la filière karité représente une source de revenus et d'emplois, notamment pour les femmes qui sont les principales actrices de sa collecte, de sa transformation et de sa commercialisation sur le marché (Badini et al., 2011). Elle occupe le quatrième rang de l'exploitation des produits du Burkina Faso. Elle est l'or des femmes actrices de la filière au Burkina Faso. La filière karité constitue une chaîne de valeur essentielle pour l'économie du Burkina Faso, générant richesses, emplois et devises, en particulier pour les femmes qui constituent la majorité des actrices de la filière (Badini et al., 2011). La filière karité contribue à améliorer les performances économiques du Burkina Faso notamment à travers l'entrée des devises (Hien, 2016). La filière karité touche plus les femmes et dont la promotion contribue à améliorer significativement leurs conditions de vie ainsi que celui de leurs familles (Hien, 2016).

La filière karité est surnommée « l'or des femmes », car elle représente une ressource économique et une opportunité d'autonomisation pour les femmes du Burkina Faso (Fonds d'Assistance au secteur Privé Africain (FAPA), 2010). La filière karité

contribue énormément à l'essor de l'économie du Burkina Faso. Au Burkina Faso, la filière karité est identifiée comme source potentielle qui contribue à une croissance économique plus soutenue et plus inclusive et une source de devises substantielles (Fonds d'Assistance au secteur Privé Africain (FAPA), 2010).

## **2.2 L'état de la performance de la gestion comptable et financière des coopératives agricoles de la filière karité**

Les coopératives sont des organisations autonomes d'entraide, fondées sur le volontariat, réunies pour satisfaire leurs aspirations et aux besoins économiques, sociaux et culturels au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement, sans discrimination liée au sexe, à l'origine sociale, à la race ou à une appartenance politique ou religieuse (Mac Pherson, 2013). *Une coopérative agricole a pour but premier de soutenir les producteurs pour répondre à leurs aspirations et leurs besoins économiques* (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 2012). Plusieurs projets ont été financés pour contribuer au développement de la chaîne de valeur de la filière karité au Burkina Faso par un renforcement des capacités d'acteurs ciblés, notamment les femmes, et favoriser leurs autonomisations économiques (Fonds d'assistance au secteur privé africain (FAPA), 2020).

Plusieurs coopératives agricoles de la filière karité au Burkina Faso ont permis d'améliorer les revenus de dizaines de milliers de femmes, membres des organisations de production partenaire. (Badini et al., 2011). Elles ont généré des impacts remarquables sur les conditions de vie et les revenus de milliers de familles dans les zones d'intervention. Leurs interventions dans la vie sociale constituent des contributions importantes au renforcement du pouvoir économique des femmes burkinabé, à la lutte contre la pauvreté et à l'essor de l'économie du pays (Ouédraogo, 2002).

Cependant, la performance des coopératives agricoles de la filière karité de Ouagadougou au Burkina Faso reste majoritairement limitée, voire même faible. Les coopératives rencontrent d'énormes difficultés, à savoir : faible efficacité, manque de formation, manque de ressources humaines compétentes ou d'expertise qualifiée, mauvaise gestion des biens, méconnaissance des techniques comptables ainsi que des difficultés d'accès aux financements, etc. Elles ont aussi des difficultés à élaborer un budget prévisionnel, un rapport financier de leurs projets et un bilan financier annuel, etc. (Zonou, Bazongo, Coulibaly, & Kafando, 2023).

La performance de la gestion comptable et financière des coopératives de la filière karité à Ouagadougou au Burkina Faso est mitigée, car elle présente à la fois des forces et des faiblesses. Des progrès ont été réalisés grâce à l'appui de projets (comme l'amélioration de l'accès au crédit et l'augmentation des exportations), mais les coopératives font toujours face à des défis structurels et financiers. La filière dépend encore fortement des projets et programmes d'accompagnement, une situation héritée de la restructuration et de la liquidation de la Compagnie des produits agricoles (CSPPA) en 1994. La libéralisation du marché a entraîné l'arrivée de nouveaux acteurs, mais les coopératives ont eu du mal à s'adapter et à trouver des solutions durables face aux difficultés de mise sur le marché, bien que le soutien des projets aide à surmonter certains obstacles. Malgré des efforts, la contribution de la filière au PIB reste faible par rapport à d'autres produits comme l'or ou le coton.

## **2.3 Performance sociale des coopératives agricoles de la filière karité**

Du point de vue social, la gestion comptable et financière des coopératives agricoles de la filière karité est performante. Les membres des coopératives sont solidaires entre eux. Ils se soutiennent dans les événements sociaux que rencontrent leurs membres, à savoir : les mariages, les décès, les funérailles, les baptêmes, etc. Ils peuvent permettre à un de leurs membres de faire un prêt remboursable avec un délai déterminé. La performance sociale est positive et est à encourager. La filière karité a une grande importance socio-économique au Burkina : elle procure des revenus aux femmes et participe au renforcement des liens sociaux entre les femmes au sein de leurs organisations (Badini et al., 2011).

## **2.4 La performance, un indicateur fiable de la bonne santé des coopératives agricoles de la filière karité**

La performance comptable et financière de nos coopératives agricoles consistent à gérer bien les fonds qu'elles disposent. La performance est un indicateur de la bonne santé d'une coopérative agricole (Deh, 2021). Une bonne gestion consiste à l'utilisation des mesures pour organiser les activités, gérer les finances, gérer les risques, optimiser les coûts, gérer les stocks et avoir des revenus rentables (Bettoui, 2021). L'insuffisance des ressources des organes chargés de la supervision, le manque de l'expertise qualifiée pour la gestion, la mauvaise gestion des ressources financières, la faiblesse des mécanismes de surveillance et le manque de rigueur dans l'application des règles de gestion sont souvent à l'origine des expériences déplorables des coopératives agricoles de la filière karité au Burkina Faso (Auger, 2018). Les potentialités de la filière karité au Burkina Faso sont certes énormes, mais les contraintes sont toutes aussi importantes conduisant à entraver la performance financière des coopératives de la filière. Parmi ces contraintes<sup>3</sup> nous avons : l'insuffisance d'organisation des acteurs, l'analphabétisme, l'insuffisance de matériel adéquat (transport, matériel), le manque de lieu de stockage et conservation, les feux de brousse, les coupes abusives des arbres, le problème d'approvisionnement en amandes de qualité et en quantité, l'insuffisance d'informations sur les marchés nationaux et internationaux, etc. Les coopératives agricoles de la filière karité n'ont pas toujours de compétences dans leur gestion comptable et financière. Une gestion comptable et financière rigoureuse, transparente et efficace est essentielle pour renforcer la performance

<sup>3</sup> [https://www.un.org › AHEG2\\_WG1\\_BurkinaFaso](https://www.un.org › AHEG2_WG1_BurkinaFaso) (site web consulté le 30 septembre 2025 à 11heures 3 minutes)

et la crédibilité d'une coopérative agricole de la filière karité auprès des différents partenaires financiers et techniques (Le Guernic, 2021).

## **2.5 La “Table Filière Karité (TFK)”, organisation soutenant les coopératives agricoles de la filière karité**

La Table Filière Karité (TFK) est un cadre de concertation des acteurs de la filière karité au Burkina Faso (Tapsoba et al., 2021). Elle aide à mieux organiser la commercialisation des produits de karité et à renforcer la gestion comptable et financière des coopératives agricoles (Tapsoba et al, 2021). La table filière karité a pour mission d'aider les acteurs des coopératives agricoles de la filière karité à avoir une gestion comptable transparente, efficace et performante à travers des rencontres de sensibilisations et de formations. Elle cherche aussi à améliorer les conditions de marchés, les prix et les paiements des coopératives agricoles de la filière karité. La “table filière karité” a une mission d'appui aux coopératives agricoles de la filière karité en aidant les femmes à devenir autonomes (Tapsoba et al, 2021). Le Burkina Faso a mis en place des stratégies pour la promotion des exportations de six filières porteuses : karité, mangue, oignon, bétail et de la viande, cuirs et peaux et sésame (Fonds d'Assistance au secteur Privé Africain (FAPA), 2010). La “table filière karité” est donc une organisation importante à encourager pour qu'elle puisse soutenir davantage nos coopératives de la filière karité dans leurs activités de sorte qu'elles deviennent performantes et bénéfiques pour les acteurs et pour la croissance de l'économie du Burkina Faso.

## **3. MÉTHODOLOGIE**

### **3.1 Méthodologie qualitative pour la collecte des données**

Pour bien comprendre le sujet de notre étude, nous avons adopté d'utiliser la méthodologie qualitative dans notre recherche. La méthodologie qualitative permet de comprendre les phénomènes humains, sociaux et les motivations des acteurs des coopératives de la filière karité (Dumez, 2011). Cette méthodologie est objective, flexible et dispose plusieurs méthodes (Dumez, 2011). En effet, dans le cas de notre étude, nous avons utilisé spécifiquement deux méthodes qualitatives, à savoir : la revue documentaire et l'entretien semi-directif. Deux approches ont été aussi privilégiées : l'approche descriptive et l'approche interprétative. La méthode de la revue littéraire a permis de bien comprendre notre sujet à travers la consultation des documents de nos devanciers qui ont déjà écrit au sujet de la performance de la gestion comptable et financière des coopératives agricoles de la filière karité. Des documents du secrétariat permanent de l'interprofession “Table Filière Karité” ont été aussi consultés comme la stratégie nationale de développement durable de la filière Karité du Burkina Faso. À travers nos entretiens avec certains membres, responsables et gestionnaires des coopératives, nous avons pu collecter des informations en lien avec notre sujet. En ce sens, les personnes concernées à travers nos entrevues nous ont révélées leurs sentiments, leurs motivations, leurs expériences et leurs engagements au sein des différentes coopératives. Elles nous ont informé des difficultés rencontrées pour avoir une gestion comptable et financière performante. Nos entretiens ont été écrits et enregistrés. Ensuite, nous avons fait une synthèse par entretien à travers une description de ce que nous avons entendu et enregistré.

### **3.2 Interprétation et analyse des données**

L'interprétation et l'analyse des données ont été faites par un processus itératif qui comprend la préparation des données, leur codage, l'identification de thèmes et de modèles, l'organisation et l'interprétation des résultats. Après avoir préparé les données, nous avons procédé à leur interprétation et analyse pour répondre aux questions de recherche. Notre choix d'interprétation et d'analyse a porté sur la méthode thématique. Les données collectées ont été interprétées et analysées par thème et classées par priorité. Nous avons identifié des modèles et des thèmes récurrents dans nos données qualitatives. L'objectif est d'interpréter et d'analyser pour donner du sens à nos données issues des différents entretiens menés auprès des coopératives afin de répondre aux questions de recherche. L'analyse des données collectées de la performance de la gestion comptable et financière des coopératives agricoles à Ouagadougou, axée sur la filière karité, révèle des défis liés à la faiblesse des pratiques comptables, qui impactent négativement la rentabilité et la gestion globale des coopératives. Les problèmes de gestion, notamment l'absence d'outils de suivi financiers appropriés, le manque de l'expertise qualifiée et les facteurs externes comme la volatilité du marché, l'insécurité, et les aléas climatiques aggravent la situation, limitant ainsi leur potentiel de croissance et de développement.

### **3.3 Population et échantillonnage**

La population cible porte essentiellement sur les coopératives agricoles de la ville de Ouagadougou et des villages environnants. L'échantillonnage porte sur les coopératives agricoles de la filière karité. Plusieurs membres, gestionnaires et responsables des coopératives agricoles de la filière karité de la ville de Ouagadougou et des villages environnants ont été consultées. Nous avons ciblé 32 coopératives, entreprises et associations de la filière karité de Ouagadougou dont certains noms sont les suivants : Odiss cosmétique, Le Grénier du paysan, Association songtaab yalgré (ASY), Entreprise tilgré, Association buud nooma, Association béogo nééré, Association rimbinsom, Karilor cosmétique, Kari kiss, Coopérative buyaba, Karibel, Beurkina Union des Sociétés Coopératives Beogo Neeré (USCBN), Association des Productrices de Karité (APK), Collectif des Associations de Productrices de Beurre de Karité (CAPBK), Fédération des Unions des Associations de Productrices de Karité (FUAPROKA) et des associations partenaires du programme RESIST, Association delwendé, Coopérative RAGUSSI de Tanghin Dassouri, Coopérative SCOOPS LAGM-TAABA, Association AVSF, Danyiwe, Fédération nununa, etc. Au total, 32 entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès des coopératives agricoles de la filière karité dans la ville de Ouagadougou. Notre objectif était non seulement de

comprendre l'expérience des personnes qui travaillent au sein de leurs coopératives, mais aussi de mesurer la performance de la gestion comptable et financière de leurs organisations. Notre critère de choix est délibéré. Ce choix est volontaire, guider par la raison et avec une intention claire en vue de pouvoir mesurer la performance de la gestion comptable et financière des coopératives de la filière karité dans la ville de Ouagadougou et ses villages environnants. À l'aide des entrevues semi-directives réalisées, nous avons compris l'expérience, les défis et les attentes des acteurs et actrices de certaines coopératives agricoles notamment de la filière karité.

## 4. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

### 4.1 La performance de la gestion comptable et financière des coopératives agricoles de la filière karité est variable et dépend de plusieurs facteurs

À travers nos entretiens, nous avons découvert que certaines coopératives agricoles de la filière karité de la ville de Ouagadougou au Burkina Faso n'ont pas toujours une gestion comptable et financière fiable, ni transparente et ni performante. La performance de la gestion comptable et financière de ces coopératives semble être variable et dépend de plusieurs facteurs. En effet, elles ont des difficultés comme la planification budgétaire, le manque de ressources humaines compétentes, le manque de transparence et la mauvaise gestion financière. Ces problèmes les empêchent de se développer et de devenir performantes. Ces problèmes font que certaines coopératives ne sont pas crédibles auprès des bailleurs de fonds. Les responsables de certaines coopératives sont analphabètes et ne savent pas utiliser de manière efficace et rigoureuse les registres comptables et financiers en conformité aux règles fiscales.

### 4.2 Le renforcement des compétences des coopératives agricoles de la filière karité leur permet de devenir performantes

Pour que nos coopératives agricoles puissent avoir une performance dans la gestion comptable et financière de leurs structures, il est nécessaire que les gestionnaires gagnent des formations et un bon suivi. Les formations permettent aux agents et aux responsables de savoir les normes de gestion comptable et financière. La gestion comptable des agents sera en ce moment fiable, transparente et performante. Ces formations permettent de savoir comment faire les transactions financières, les passations de marché, la planification financière, les bilans financiers, etc. La "table filière karité" a pour rôle de renforcer les compétences des coopératives de la filière karité à travers des rencontres de sensibilisations, de formations et d'échanges. Elle joue un rôle de fédération des coopératives agricoles de la filière karité en vue de leur donner de bonnes pratiques et des orientations claires pour réussir dans leurs activités.

### 4.3 Les défis des coopératives agricoles de la filière karité

Les coopératives agricoles de la filière karité rencontrent de difficultés telles que l'analphabétisme des femmes, le manque de moyen financier, le manque de ressources humaines compétentes, le poids de la tradition, etc. Ces difficultés entravent le bon fonctionnement des activités des femmes et la performance de leurs coopératives (Hien, 2016). Pourtant, la performance comptable et financière est un indicateur de la bonne santé d'une coopérative agricole de la filière karité. Le déboisement menace les arbres de karité, impactant la biodiversité et les moyens de subsistance des communautés. Les coopératives agricoles de la filière karité font face à des défis multiples, incluant la volatilité des prix, le manque d'accès aux financements, la non-transformation locale des produits et le manque de valeur ajoutée dû à l'exportation de matière première vers les pays européens. L'insécurité, le changement climatique et environnemental menacent également les parcs à karité. La déforestation, ainsi que des problèmes de gouvernance et de faibles compétences des ressources humaines constituent des défis majeurs à résoudre pour permettre aux coopératives de devenir performantes. La "table filière karité" est une organisation qui peut atténuer les défis des coopératives agricoles de la filière karité afin qu'elles puissent résoudre leurs problèmes pour devenir des organisations performantes. Sa mission vise à aider les coopératives agricoles de la filière karité à améliorer leurs conditions de ventes, de négociation des prix justes et de paiements de leurs produits à des prix raisonnables. Elle soutient les coopératives agricoles de la filière karité à se développer et devenir performantes.

## 5. DISCUSSION DES RÉSULTATS

### 5.1 Problème de crédibilité et de transparence dans la gestion des coopératives agricoles de la filière karité

La filière karité est un pilier de l'économie burkinabé, générant des revenus importants pour les femmes et contribuant aux recettes d'exportation du Burkina Faso (Fonds d'assistance au secteur privé africain (FAPA), 2020). Elle occupe le quatrième rang en tant que produit d'exportation du Burkina Faso, après l'or, le coton et le bétail (Tapsoba et al., 2021). Au cours de nos entrevues, plusieurs personnes ont affirmé que les coopératives agricoles de la filière karité n'ont pas toujours une gestion fiable, efficiente et performante. Plusieurs problèmes expliquent cet état de fait. La plupart des membres et des acteurs de ces coopératives sont des analphabètes. Cela fait qu'ils ne maîtrisent pas certaines normes et règles de la gestion comptable. Certains responsables de la gestion comptable et financière ne savent pas comment faire une planification budgétaire, un plan de décaissement, un bilan

financier et un budget prévisionnel. En plus, il y a la mauvaise gestion et le manque de transparence dans la tenue de la comptabilité des coopératives.

Quand les coopératives n'ont pas une gestion comptable et financière transparente, fiable et performante avec des mesures de contrôles, elles n'ont pas de crédibilité devant les bailleurs de fonds (Gbede, 2011). Le manque de crédibilité est un signe qui peut être causé par une gouvernance faible, l'absence de transparence, une mauvaise gestion des ressources financières et humaines et l'incapacité des responsables des coopératives à construire de bonnes relations avec les acheteurs. Les coopératives agricoles de la filière karité qui ont une gestion comptable efficace et crédible sont bien appréciées auprès des bailleurs de fonds et elles ont la chance d'avoir d'autres financements pour continuer d'exécuter leurs activités. Une bonne gestion comptable et financière est un signe de la crédibilité des coopératives agricoles et montre le sérieux que leurs responsables utilisent bien les fonds qu'ils reçoivent. Cette crédibilité est un indicateur de la bonne santé des coopératives agricoles de la filière karité, un gage de réussite et une performance globale. Les membres et les acteurs des coopératives agricoles ont besoin de renforcement de compétences. Ce renforcement de compétences peut se faire à travers des formations et des stages de perfectionnement. L'absence de compétences en gestion financière et l'utilisation inefficace des ressources humaines affaiblissent les coopératives et leur capacité à atteindre leurs objectifs.

Les coopératives ont besoin aussi de développer des mécanismes de contrôle interne et d'instaurer une véritable collaboration entre les différents acteurs de la filière. Les coopératives durables qui rendent des services efficaces à leurs membres sont fondées dès leur création sur un certain nombre de conditions pour leurs viabilités et leurs durabilités (Delsalle, 2012). Ces conditions sont : la motivation, le leadership, la cohésion sociale, le dynamisme, la communication, les avantages économiques pour tous les membres, etc. (Delsalle, 2012). La formation des responsables des coopératives et des membres en gestion financière, en planification stratégique et la mise en place des mécanismes de gestion transparente avec un suivi-évaluation des activités claires, est cruciale pour améliorer la crédibilité de leur gestion et la performance de leur organisation (Delsalle, 2012).

## **5.2 La solidarité au sein des coopératives agricoles de la filière karité**

Les coopératives agricoles de la filière karité jouent un rôle dans les relations sociales des femmes. Ces coopératives permettent surtout aux femmes de se fédérer et d'améliorer la qualité de leur vie pour avoir une force dans leurs activités (Bahajji, 2024). En travaillant ensemble, les femmes renforcent leur pouvoir de négociation, leur accès aux marchés et leur capacité à générer des revenus, participant ainsi à leur autonomisation (Bahajji, 2024). Elles s'entendent pour participer ensemble aux événements sociaux comme les mariages, les décès, les baptêmes, etc. Cette solidarité est un bon signe à encourager. La solidarité a plusieurs impacts positifs sur la vie et le travail des actrices des coopératives de la filière karité. Elle permet l'autonomisation des femmes, l'amélioration de leur résilience, le renforcement des liens sociaux et culturels, l'amélioration de la qualité des produits et permet de gagner une relation de confiance accrue avec les acheteurs (Bahajji, 2024).

Cependant, la vie de leur coopérative ne doit pas souffrir en puissant leur fond commun pour se soutenir dans les événements sociaux. Des prêts avec des contrats peuvent être octroyés à leurs membres, mais remboursables selon une période bien déterminée. Car la solidarité renforce la résilience des communautés face aux chocs, notamment les changements climatiques, en assurant une gestion plus durable des ressources. La vie et la santé de chaque coopérative doivent être les priorités primordiales. Les membres des coopératives doivent travailler pour renflouer leur caisse commune et bien gérer les fonds de leur organisation.

## **5.3 Une gestion comptable performante est un signe de la bonne santé d'une coopérative agricole de la filière karité**

Une gestion comptable et financière performante montre que la coopérative est en bonne santé. Les coopératives agricoles de la filière karité, restent en marge des recherches sur la performance notamment du fait de leur absence complète des marchés financiers (Le Guernic, 2021). Une comptabilité performante permet de suivre les revenus, les coûts et les flux de trésorerie. Pourtant au cours de nos entretiens au niveau de plusieurs coopératives de la filière karité, nous avons constaté qu'elles ne disposent pas toujours des informations financières précises et bien organisées qui aident leurs dirigeants à prendre des décisions stratégiques sur les investissements, les approvisionnements et les distributions des produits de karité.

Une bonne gestion comptable performante permet d'identifier les risques (pertes, dettes, etc.) et de mettre en place des mesures correctives pour les atténuer (Autorité des marchés financiers, 2010). Une gestion comptable transparente renforce la confiance des membres, des partenaires et des institutions financières, facilitant l'accès au financement et la collaboration. Une comptabilité précise et fiable est essentielle pour la réussite à long terme d'une coopérative agricole de la filière karité. Une coopérative doit avoir une vision forte et même un objectif à atteindre (Delsalle, 2012). Chaque coopérative devrait disposer des outils de gestion ou des supports comptables d'ordre général : cahier de caisse, cahier de banque, cahier des cotisations, cahier des subventions reçues et cahier de stocks. Les coopératives devraient établir des fiches de gestion des produits : fiches de ventes, fiches d'achats, fiches de gestion des équipements, fiches de suivi des intrants, etc. (Delsalle, 2012).

## **5.4 La “table filière karité” au cœur d'une initiative crédible et encourageante**

La “table filière karité” est une organisation dont la mission vise à soutenir les coopératives dans la vente, le prix et le paiement de leurs produits. Elle est un cadre national de concertation interprofessionnelle entre les acteurs du karité et un levier d'échanges commerciaux entre professionnels (Tapsoba et al., 2021). La “table filière karité” (TFK) joue le rôle d'interface entre l'Etat

burkinabé et les acteurs locaux de la filière karité (Tapsoba et al., 2021). Son but ultime est de coordonner les activités de ladite filière et d'agir comme un moyen d'améliorer la circulation de l'information, l'autonomisation des acteurs et la réduction de la pauvreté au Burkina Faso (Tapsoba et al., 2021). L'objectif principal de la "table filière karité" est de renforcer les capacités de l'organisation faîtière de la filière karité au Burkina (Fonds d'assistance au secteur privé africain (FAPA), 2020). Il est nécessaire que la "table filière karité" arrive à surmonter ses propres contraintes (dépendance financière, dynamiques internes) pour mieux remplir son rôle d'appui et de coordination dans le développement de l'ensemble de la filière karité. La performance des coopératives de la filière karité dépendra de la force de la table filière karité. Si la table filière karité a une force, cela contribue à impacter positivement sur la vie et les activités des coopératives de la filière karité.

La force de la Table Filière Karité (TFK) renforce positivement les coopératives de la filière karité en fournissant un cadre de concertation, en facilitant la liaison entre les acteurs et l'État, et en soutenant l'accès au crédit et aux marchés, améliorant ainsi leur bien-être et leurs revenus. L'État burkinabé doit renforcer la filière karité, par le biais de la "table filière karité", en encourageant la transformation locale des amandes pour augmenter la valeur ajoutée, en formalisant les organisations de femmes, en améliorant l'accès au financement et au marché, en modernisant les outils de production et en promouvant la qualité des produits finaux pour stimuler l'économie nationale, la création d'emplois et l'autonomisation des femmes. La "table filière karité" pourrait aussi aider à renforcer les actions des coopératives de la filière karité en assurant diverses formations des acteurs et des actrices dans le secteur ladite filière au Burkina Faso. Une synergie entre l'État burkinabé et la "Table Filière Karité" (TFK) est essentielle pour le développement des coopératives du karité, car la TFK sert d'interface entre le secteur privé, l'État et les partenaires pour coordonner et orienter les actions du secteur. Sans cette collaboration, il est difficile de coordonner les efforts nécessaires pour améliorer la production, la transformation et la commercialisation des produits de karité, ce qui est crucial pour l'essor de la filière, l'amélioration des conditions de vie des acteurs et la croissance de l'économie du Burkina Faso.

## 6. CONTRIBUTIONS, LIMITES ET RECOMMANDATIONS

### 6.1 Contributions de la recherche

Cette étude va contribuer à l'avancer de la science. Elle nous a permis de connaître la réalité de la vie des coopératives agricoles de la filière karité à Ouagadougou au Burkina Faso. Ce que nous avons pu trouver va permettre à d'autres chercheurs de l'utiliser pour approfondir leurs recherches. En ce sens, cette étude contribue énormément au développement de la science. Elle va permettre aux responsables des coopératives d'utiliser de nouvelles informations pour se développer, avoir une gestion comptable et financière performante et booster ainsi leurs affaires dans le secteur de la filière karité au Burkina Faso. Les recherches sur les coopératives agricoles de la filière karité contribuent à leur renforcement.

### 6.2 Limites de notre recherche

Notre travail a des limites. La première limite se situe au niveau de la méthodologie utilisée. Nous avons utilisé uniquement la méthodologie qualitative dans notre recherche. Nous aurions pu utiliser aussi la méthodologie quantitative pour avoir d'autres informations. Car la méthodologie quantitative permet d'avoir des données chiffrées. La deuxième limite est le choix de notre site d'étude basé sur la ville de Ouagadougou et ses villages environnants. Ce choix limite la collecte des données. Nous aurions pu étendre le site de notre étude à d'autres localités du Burkina Faso comme Fada N-Gourma, Banfora, Bobo-Dioulasso, etc. Cela nous permettrait d'avoir plus d'informations sur la filière karité. D'autres études après nous pourront prendre en considération cet aspect.

### 6.3 Recommandations

Des recommandations sont nécessaires pour le développement des coopératives agricoles de la filière karité au Burkina Faso. Ces recommandations s'adressent spécifiquement au gouvernement burkinabé et à la "table filière karité". Elles sont les suivantes :

- Renforcer la transformation locale des amandes de karité pour créer plus de valeur ajoutée
- Améliorer l'accès aux financements et aux marchés pour les acteurs et actrices
- Professionnaliser et organiser les coopératives agricoles de la filière karité
- Renforcer les compétences de l'interprofession "table filière karité" pour venir en aide des coopératives de la filière karité
- Renforcer les capacités, l'organisation et la mise en réseau des organisations de femmes, qui sont les principales actrices de la filière karité

## 7. CONCLUSION

La filière karité est une chaîne de valeur économique et sociale majeure au Burkina Faso. Les coopératives de cette filière rencontrent des problèmes dans leur gestion comptable et financière. Cette gestion n'est pas toujours fiable, efficiente et performante au niveau de certaines coopératives agricoles. La filière karité est pourtant le levier de la croissance économique du Burkina Faso. Des actions doivent être développées par le gouvernement et les acteurs de la filière karité afin qu'elles puissent contribuer énormément au développement économique du Burkina Faso. L'interprofession "table filière karité" est une organisation

qui vient en appui aux bien-être des coopératives de la filière karité. Elle fait déjà un bon travail. Un effort doit encore être fourni pour l'encadrement, la formation des membres et des acteurs des coopératives agricoles de la filière karité. Le Label karité est une marque qui va permettre d'accroître les produits de karité et contribuer à faire augmenter les chiffres d'affaires de la commercialisation de ces produits des coopératives agricoles. Un effort est donc demandé au gouvernement et aux acteurs de la filière karité de promouvoir le Label karité pour une croissance économique du Burkina Faso.

## BIBLIOGRAPHIE

1. Auger, G. (2018). État des lieux du financement agricole au Burkina Faso, Québec, Canada, 18p.
2. Autorité des marchés financiers. (2010). Les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne, 36p.
3. AVSF. (2024). Aménagement des parcs à karité : Une démarche participative et inclusive au service de la préservation de l'environnement et du développement économique des populations, collection équité en action, 19p.
4. Badini, Z., Kaboré, M., Mheen-Sluije, J. V. D., & Vellema, S. (2011). Historique de la filière karité au Burkina Faso et des services offerts par les partenaires techniques et financiers aux acteurs, 31p.
5. Badini, Z., Kaboré, M., Mheen-Sluije, J. V. D., & Vellema, S. (2011). Le marché du karité et ses évolutions quel positionnement pour le REKAF, Revue Research Paper, N°. 12, 34p.
6. Bahajji, S. (2024). La contribution de l'action coopérative dans l'inclusion socio-économique de la femme en milieu rural : Cas de l'UCFA, Revue AME Vol 6, No 1, pp.650-665
7. Barro, M. (2018). Amélioration des performances économiques d'une coopérative équitable de cajou et mangue par l'adoption de pratiques agroécologiques et de techniques de transformation écologiques, Amélioration des performances économiques et environnementales de la COOPAKE (Coopérative Agricole du Kénédougou), Revue Action innovante, Lyon, France, 5 p.
8. Bettoui, R. (2021). Gestion de stock et rentabilité financière des coopératives : étude quantitative, Journal of academic finance (J.O. A.F.) Vol. 12, n° 2, Maroc, pp. 73-88.
9. Deh, A.A. (2021). Étude des déterminants de la performance financière des sociétés cotées à la Bourse régionale des Valeurs mobilières, Revue ouest-africaine de sciences économiques et de gestion, vol.14, n° 1, Dakar, Sénégal, pp. 43-105.
10. Delsalle, P. (2012). Manuel sur la gestion entrepreneuriale des coopératives, Université de Louvain, Belgique, 68p.
11. Dumez, H. (2011). Qu'est-ce que la recherche qualitative ? Revue le Libellio d'AEGIS, Vol. 7, n° 4, pp. 47-58
12. Fluet, M. J. (2006). Impacts des changements climatiques sur les agriculteurs de la province du Zondoma au Burkina Faso : adaptation, savoir et vulnérabilité, Université du Québec à Montréal, Canada, 140p.
13. Fonds d'assistance au secteur privé africain (FAPA). (2020). Appui au développement intégré de la filière karité pour l'autonomisation économique des femmes, Burkina Faso, 21p.
14. Gbede, J. (2011). Notions de base sur les coopératives agricoles, 100p.
15. Godet, L. (1994). Dynamique des coopératives agricoles et politiques économiques au Burkina Faso, Université de Paris X., France, 54p.
16. Hien, S. J. W. (2016). Les femmes au cœur des politiques de valorisation du karité au Burkina Faso (1960-2012), Revue de Sciences naturelles et agronomie, spécial hors-série n° 2, pp.311-323.
17. Kaboré, C., Yaméogo, U., & Bila, N. (2008). Défis et opportunités pour les petites et moyennes entreprises (PME) au Burkina Faso, 72p.
18. Le Guernic, M. (2021). Gouvernance et Performance des coopératives en agriculture, Université de Rennes 1, France, 216p.
19. MacPherson, I. (2013). Notes d'orientation pour les principes coopératifs, 124p.
20. Ministère de l'Agriculture. (2012). Programme national du secteur rural du Burkina Faso (2011-2015), Burkina Faso, 97p.
21. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. (2012). Les coopératives agricoles contribuent à la sécurité alimentaire et au développement rural, 6p.
22. Ouédraogo, B. (2002). Analyse socio-économique de la commercialisation des produits forestiers : cas du karité dans la province du Ziro au Burkina Faso, Mémoire, Université polytechnique de Bobo, Burkina Faso, 123p.
23. Ouédraogo, O. (2023). Ville, agricultures et santé dans le Grand Ouaga : un triptyque aux multiples influences, Revue Hal Open Science, France, 440p.
24. Serpantié, G., Bayala, J., Helmfrid, S., & Lamien, N. (1996). Pratiques et enjeux de la culture du karité dans l'Ouest du Burkina Faso, pp.59-72.
25. Tapsoba, A., Zida, M., Wardell, D. A., & Elias, M. (2021). Rôle de la Table Filière Karité dans l'appui aux producteurs locaux au Burkina Faso, Rapport, 58p.
26. Tapsoba, A., Zida, M., Wardell, A., & Elias, M. (2021). Rôle de la Table Filière Karité dans l'appui aux producteurs locaux au Burkina Faso, centre de recherche forestière internationale, Burkina Faso, 46p.
27. Zahm, F., Alonso, A., Del'homme, B., Gafsi, M., Girard S., Scordia, C. (2020). Évaluation de la performance économique globale des exploitations agricoles : cadre conceptuel et applications, Revue Hal open science, France, 31 p.
28. Zongo, W. M. (2023). Les enjeux de gouvernance des projets de transformation numérique, université de Québec à trois rivières, Canada, 329p.
29. Zonou, B., Bazongo, P., Coulibaly, m., Kafando, B. (2023). Diagnostic des coopératives agricoles de la plaine aménagée de Niogila-Douna dans la zone sud soudanienne du Burkina Faso, Internationale journal of biological and chemical sciences, vol. 17, n°7, Burkina Faso, pp. 2855-2868.